

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 juillet 2013

Présents : DUIZIDOU David, PEDELABAT Robert, CALMETTES Noëlle, HANRIOT Michèle, CORDEY Pascale, GUYOMARC'H Philippe, LANOUILH Serge, BEROT Jean-Pierre

Absents/Excusés : RICART Philippe, CROUAIL Maurice, MADRONA Arlette, LACOSTE Jean, SERVANIN Doryan, CLOUTIER Sandrine

1) BAUX COMMERCIAUX BEARN CONFORT ISOLATION

- Le maire énonce que 2 baux de location seront signés avec l'entreprise BCI, 1 bail/local. Les baux en question sont des baux commerciaux qui prévoient un loyer mensuel HT de 400 euros/local. La taxe foncière (au prorata de la partie louée) ainsi que les ordures ménagères seront dues par le bailleur en fin d'année.

- La location de ces locaux débutera au 1^{er} août 2013.

2) FICHES PROJET DU CONSEIL GENERAL

*** Pour le SIVU ACAMT :**

Le projet a été retenu dans son ensemble (la trancher ferme sur la redevance des mines et la tranche conditionnelle pour un montant de 350 000 euros d'aide).

*** Pour le SIVU LTV :**

Le Conseil Général a retenu 350 000 euros d'aide pour les 2 projets que sont l'école maternelle et le réaménagement des 2 salles de classe.

*** Pour la COMMUNE :**

106 544 euros d'aide sont prévues pour la commune pour les 4 années à venir. Cette enveloppe servira à financer les travaux du parvis de l'église, les études pour aménagements urbains et la voirie communale. Des avenants seront apportés dès 2014 au contrat pour financer éventuellement d'autres projets qui avaient été proposés par la commune comme notamment la place de la Maison pour Tous, la place du Foirail et la Salle Polyvalente.

3) BILAN MORAL DES FETES

Les fêtes se sont très bien déroulées. Une équipe solide a été constituée et qui a su impliquer des jeunes avec une bonne ambiance. Le programme a été apprécié par les habitants.

Il y avait a priori moins de monde mais l'essentiel est qu'il n'y ait eu aucun souci particulier à déclarer.

>> Bilan moral très positif.

4) QUESTIONS DIVERSES

*** Demande Licence Taxi sur THEZE**

- Mr le Maire indique qu'il existe déjà une licence taxi sur Thèze : il s'agit de Mr Coudert.

- Une 2^{ème} demande lui a été formulée par Mr Dupouy de Sauvagnon.

>> Le Conseil accepte cette demande et autorise le Maire à prendre l'arrêté nécessaire pour l'exploitation de cette 2^{ème} licence.

*** Eaux pluviales : Problème chez Mr et Mme Schmitt**

Mr Pedelabat indique qu'il a été sollicité par Mr et Mme Schmitt qui ont un problème d'eaux pluviales. Suite au contournement de la voie (chemin artigolle) qui a été réalisé par la commune, les eaux pluviales s'écoulent directement sur leur terrain.

Ces derniers proposent de payer la buse et de faire le fossé adéquat, mais du coup il faudrait casser la nouvelle voie.

> > Le conseil décide de réaliser un devis de l'ensemble de ces travaux et de l'envoyer aux intéressés.

*** Secours Populaire**

Une équipe de volontaires sur le canton de Thèze s'est constituée pour ouvrir une antenne du Secours Populaire sur la commune. Ils sont à la recherche d'un local pour ouvrir cette antenne.

>> Le Conseil va leur proposer une mise à disposition gratuite de l'ancien local des infirmiers (situé à côté de l'ancienne poste).

***Problème au point tri Route de Lalouquette**

Mme HANRIOT Michèle rappelle que depuis plusieurs mois, le point tri situé route de lalouquette est utilisé de manière abusive par les habitants : les déchets débordent de toute part. Malgré une communication qui a été faite, le constat reste toujours le même.

Mme Hanriot est donc allée porter plainte en gendarmerie. Un rappel à la Loi sera fait aux personnes qui ont laissé traîner ces déchets par le Procureur de la République.

Ceci étant, le Conseil Municipal décide de demander au Président du SIECTOM de Sévignacq de supprimer ce point tri et de voir où positionner un autre dépôt sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.